



49ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du Comité régional de Bretagne de Tir à l'Arc

Le 25 novembre 2023 à St Aubin du Cormier

--==000==--

Compte-rendu de l'Assemblée générale

ouverture de séance : 14h30

clôture de séance : 17h15

--==000==--

Clubs présents ou représentés : 52

Dinan, Fréhel, Lamballe, Lannion, Paimpol, Ploeuc-sur-Lié, Ploumilliau, Pordic, St-Agathon, St-Quay-Portrieux, Brest, Crozon, Guilers, Plogastel-St-Germain, Plougasnou, Plourin-les-Morlaix, Quimper, Riec-sur-Belon, St-Pol-de-Léon, St Renan, Acigné, Cesson-Sévigné, Domloup, Fougères, Guichen, Liffré, Muel, Pleumeleuc, Redon, Rennes-Cie, St-Aubin-d'Aubigné, St-Aubin-du-Cormier, St-Jacques-de-la-Lande, St-Jouan-des-Guérets, Thorigné-Fouillard, Tinténiac, Vern-sur-Seiche, Vezin-le-Coquet, Vitré, Arzal, Auray, Cléguérec, Kervignac, La-Vraie-Croix, Lochrist, Lorient ASAL, Peillac, Ploermel, Pontivy, Queven, St-Avé, Vannes (Richemont)

Clubs absents excusés : 4

Querrien, Tréméoc, Hédé, Laillé

Clubs absents : 37

Loudéac, Pleslin-Trigavou, Pleubian, Quintin, St-Brieuc, Bohars, Briec, Châteauneuf-du-Faou, Clohars-Carnoet, Concarneau, Guiclan, Guipavas, La-Roche-Maurice, Landeda, Landivisiau, Logonna-Daoulas, Plobannalec-Lesconil, Plouedern, Plouneour Trez, Quimperlé, Bécherel, Betton, Cancale, Châteaubourg, Chavagne, Dinard, Rennes-CHR, Retiers, St-Malo, Baden, Brandivy, Josselin, Malestroit, Péaule, Sarzeau, Surzur, Vannes 2

Invités, présents :

Jean-Michel Cléroy, Président de la FFTA

Pierrick Leparç, CTS



❖ Le mot du Président du Comité régional, Michel Rogue

Mesdames et Messieurs les Présidents de Club, amis archers, au nom du Comité Directeur et en mon nom, je suis heureux de vous accueillir pour cette 49^{ème} Assemblée Générale.

Je remercie de sa présence Jean-Michel CLEROY, Président de la FFTA, M. Jérôme BEGASSE, maire de Saint Aubin du Cormier et de M. BERTOZZI ancien chef de corps du 11[°] RAMA.

Nous allons commencer cette Assemblée Générale par une minute de silence en l'honneur des amis archers, arbitres ou bénévoles qui nous ont quittés cette année.

Je tiens à remercier le club du 11[°] RAMA, sa présidente Françoise Rouzioux et toute son équipe pour l'accueil et la mise en place de cette assemblée.

Avant notre Assemblée Générale ordinaire nous aurons, une Assemblée Générale extraordinaire afin de se mettre en conformité avec les statuts fédéraux.

L'assemblée générale ordinaire est électorale.

Nous allons procéder à l'élection de trois nouveaux membres au sein du Comité directeur du CRBTA. pour 3 postes vacants.

4 Candidats ;

- M. ANDRE Philippe – Saint Quay Portrieux.
- Mme. ANDRE Sophie – Saint Quay Portrieux
- M. BONNIEC Jean Yves – Plourin lès Morlaix.
- Mme NECTOUX Ségolène – Plourin lès Morlaix

Rappel : Conformément à l'Article 11.4 – Vacance - des statuts

"En cas de vacance d'un ou plusieurs membres, il sera procédé à une élection complémentaire au scrutin majoritaire uninominal ou plurinominal à un tour le cas échéant lors de l'Assemblée Générale suivante."

Nous allons aussi procéder à un vote afin d'élire les délégués de la Bretagne pour l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Tir à l'Arc qui aura lieu le 24 mars prochain.

La Bretagne enverra 4 représentants.

En cas d'absence d'un des délégués titulaires, le délégué non élu sera désigné suppléant.



Pour donner suite à l'appel de candidature transmis avec les convocations adressées le 04 octobre dernier, nous avons reçu 5 candidatures :

- | | |
|-----------------------------|------------|
| - Mme DAVID Gisèle | - Vannes |
| - M. FOIGNY Emmanuel FOIGNY | - Vannes |
| - M. LALOUER Jean-Pierre | - Guilers |
| - Mme ROGUE Marie-Pierre | - Lamballe |
| - M. ROGUE Michel | - Lamballe |

Ces votes se feront à bulletin secret : les bulletins de vote sont dans l'enveloppe qui vous a été remise à l'accueil.

Rappel du calcul du nombre de voix par club : le nombre de bulletins distribués est proportionnel au nombre de licenciés des clubs arrêté à la date du 31 août 2023.

Pour organiser ces votes, il nous faut donc des scrutateurs pour vérifier les opérations de vote.

Mmes Claire CHEVALOT, Sylvie BRIARD.

M. Stéphan PALARIC, Maurice DOUAY, Frédéric MICHEL, Didier BRANLANT, Julien GUICHEN et Mickaël LE DUC.

Un petit rappel concernant l'envoi obligatoire des comptes rendus d'assemblée générale au secrétariat du comité.

Des chiffres pour commencer :

Le Comité Régional de Bretagne de tir à l'arc regroupait fin saison 2023, 94 clubs et Compagnies affiliés à la FFTA.

Nous étions :

- 5256 licenciés, soit une moyenne de 56 licenciés par club (moyenne nationale : 43 licenciés par club.)
- 6ème région de France avec le club possédant le plus de licenciés au niveau national : 278 licenciés.

A ce jour, nous sommes 4879 licenciés.

On comptait 32,17% de femmes (moyenne nationale 35%) et 34% de jeunes (U11 à U21). 39% la saison précédente, ce sont les mineurs hommes qui sont en régression.

Bien que je ne sois pas statisticien, la lecture des premiers chiffres me fait dire que ce sera beaucoup mieux pour l'année sportive à venir.

Soyons tous rassurés, chacun à notre échelon.



Je tiens à remercier les différentes structures qui ont accepté de nous recevoir.

Rennes – Régional Para-Tir à l'Arc Salle
 Plogastel Saint Germain - Régional Jeunes en salle
 Loudéac - Régional Equipes en salle
 Acigné - Régional Adultes en salle
 Rennes - Régional "Poussins" – U11/U13
 Rennes – Finale Régionale "Ecoles Tir à l'Arc"
 Ploumilliau Ploulec'h – Régional Nature.
 Rennes – Régional Para-TAEI
 Pleumeleuc – Régional Campagne
 Paimpol – Régional TAE-N.
 Vannes – Régional TAE-I Equipes
 Plourin lès Morlaix – Régional TAE-I individuel.
 Peillac et Redon – Régional 3D
 Guichen – Régional Beursault
 Vannes – Régional Run Archery.

Ne boudons pas notre plaisir et saluons les bons, voire très bons, résultats obtenus lors des dernières compétitions nationales et internationales tant individuelles que par équipes.

Les archers de la Table Ronde à Ploërmel ont accueilli la 2^e manche de la Division 2.

Les 19, 20 et 21 mai, le club des Archers Gallo a organisé les championnats de France par équipes et individuels de tir Nature.

Félicitations à Franck et toute son équipe pour cette belle réalisation.

Une de nos priorités fut de relancer l'activité sportive régionale.

Nous proposons aux jeunes archers de la région des stages pour leur permettre de progresser et de se hisser parmi les meilleurs archers nationaux.

Les résultats furent à la hauteur de nos espérances, merci à l'équipe de l'ETR (Julien, Pierrick, André, Marion, Magalie, Sébastien) pour tout le travail accompli.

Grâce à la mise en place de plusieurs actions

- ETARB – Ecole de Tir à l'Arc Régional de Bretagne
- CRHNJ – Classement de Référence de Haut Niveau Jeune
- Challenge des Clubs de Bretagne
- Challenge des Ecoles de Tir à l'Arc de Bretagne
- Championnat de Bretagne de Tir à l'Arc par équipes U11/U13

Le Comité a apporté une aide, non négligeable, aux clubs ayant participé à ces actions.

Pour 2024, nous intégrons le Challenge des Clubs en Tirs de parcours.

Tous ces documents sont sur le site du Comité Régional.



Afin de donner la possibilité à de jeunes licenciés de trouver un emploi saisonnier, le Comité Régional a décidé de prendre en charge les 1 200€ de la formation professionnelle CQP (Certification de Qualification Professionnelle) animateur Tir à l'Arc .
Ainsi nous avons pu aider 2 jeunes femmes.

Et si le CRBTA n'est rien sans les clubs, ceux-ci ne sont rien sans leurs bénévoles : onze archers et bénévoles de clubs se verront attribuer la médaille de la FFTA.

La réception de ces médailles a eu lieu fin juin. L'envoi des médailles pour remise aux récipiendaires a été effectuée par voie postale auprès des clubs qui le sollicitaient.

- Lalouer Jean-Pierre - Arbitre Or - Guilers
- Fromenteau Christiane – Arbitre Bronze - Pleumeleuc
- Baclawski André – Entraîneur Bronze - Guilers
- Corpart Guy – Entraîneur Bronze - Quimperlé
- Devilliers Alain - Entraîneur Bronze - Quéven
- Guiriec Chloé - Entraîneur Bronze - St Pol de Léon
- Chartier Nicolas - Dirigeant Bronze - Cesson Sévigné
- Doreau Alain – Dirigeant Bronze - Baden
- Grone Joël - Dirigeant Bronze - Ploumilliau Ploulec'h
- Le Bagousse Guy - Dirigeant Bronze - Quéven
- Le Barh Jean-Michel – Dirigeant Bronze - Kervignac

Bravo et merci à eux pour l'investissement que récompense cette médaille.

La FFTA distribue une centaine de médailles par an, donc si vous avez des bénévoles méritants, vous ne devez pas hésiter à préparer des dossiers dans les catégories "dirigeant", "arbitre", "entraîneur" et "bénévole".

Je tiens à terminer en remerciant tous les archers qui soutiennent leur club ainsi que tous les bénévoles qui se dépensent sans compter pour que le tir à l'arc puisse vivre.

Sans oublier nos partenaires, la Région et "Bretagne Archerie" qui nous aident pour le développement de notre sport et de ses structures.

Avant de laisser la parole aux intervenants qui vous présenteront leur compte rendu, remerciements à toute l'équipe du C.R.B.T.A., pour son implication tout au long de cette saison, les membres qui ont été présents sur les différents championnats, dans les stages, les formations, les commissions, mais aussi ceux que l'on ne voit pas, qui effectuent néanmoins un travail indispensable au bon fonctionnement du Comité Régional.

Notre engagement est d'être au service de tous les archers de la région de proposer du tir à l'arc pour le plus grand nombre en tenant compte des différentes attentes.



Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc

J'ose croire que nous y parvenons un peu mais pour autant, la vie en équipe est parfois compliquée surtout quand il y a débat d'idées. Il est parfois nécessaire de faire des choix qui, de fait, imposent de renoncer à d'autres propositions. C'est le lot quotidien de toute association et le Comité régional ne fait pas exception à cette règle.

Nous avons encore beaucoup de projets et nous espérons les partager avec un maximum d'entre vous.

Le comité Régional est au service de tous les archers et pour toutes nos disciplines.

Je vous remercie de votre attention.

Parole est donnée à M. Jérôme Bégasse, maire de Saint Aubin du Cormier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée Générale extraordinaire est ouverte à 14h45.

Le projet de nouveaux statuts a été joint à la convocation.

Ces changements sont obligatoires pour permettre la tenue de notre Assemblée générale électorale en 2024.

Parmi les modifications principales :

- ✓ Changement de mode de désignation des délégués des clubs à l'Assemblée Générale de la Fédération
- ✓ Nombre de sièges au Comité directeur : il passe de 15 à 12
- ✓ Limitation du nombre de mandats du Président à 3 à partir de 2028
- ✓ Obligation d'une composition paritaire du Comité directeur à partir de 2028

Petites modifications:

Dans le Titre I - Article 1, vous avez certainement relevé et corrigé une coquille.

Effectivement le CRBTA ne crée pas de compétitions départementales mais régionales.

Le CRBTA a décidé de maintenir le nom de "Comité Directeur" en lieu et place de "Conseil d'administration"

Les nouveaux statuts sont mis au vote.

Assemblée générale du CRBTA - 25-11-2023 - Page 6 sur 15

33 Rue Saint Michel
Planguenoual
22400 LAMBALLE ARMOR
Tél. : 0608057166
e-mail : michel.rogue@orange.fr





⇒ Résultat des votes : votes à main levée

Votants : 289

- pour : 289
- contre : 0
- abstention : 0

⇒ **Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité**

L'assemblée Générale Extraordinaire est close à 14h55.

RETOUR A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

❖ Trésorerie

Didier Branlant, trésorier présente les comptes du CRBTA.

■ **Approbation du bilan financier 2022-2023**

⇒ Résultats des votes : votes à main levée, en présentiel

Votants : 289 voix - voix exprimées : 289

- pour : 289
- contre : 0
- abstention : 0

⇒ **Le bilan financier 2022-2023 est approuvé à l'unanimité**

■ **Approbation du budget prévisionnel 2023-2024**

⇒ Résultats des votes : votes à main levée, en présentiel

Votants : 289 voix - voix exprimées : 289

- pour : 289
- contre : 0
- abstention : 0

⇒ **Le budget prévisionnel 2023 -2024 est adopté à l'unanimité**

✓ *Documents complets en annexe*



❖ **Elections** des délégués régionaux pour l'Assemblée générale de la FFTA du 24 mars 2024 et de nouveaux membres au sein du Comité directeur du CRBTA pour 3 postes vacants.

L'Assemblée générale est interrompue pour permettre à chacun de voter, elle reprendra pendant le dépouillement du scrutin.

❖ **Commissions**

► **Commission Sportive (CSR)**

Présentation de Jean-Piere Lalouer

- Bilan de l'année sportive 2022-2023 :
 - Statistiques (licenciés, compétiteurs, clubs organisateurs ...)
 - Résultats Championnats individuels et équipes régionaux, France, Internationaux)
 - Aide aux championnats de France TAE international Jeunes
 - Groupe régional Jeunes
 - CRJNR Bretagne
 - ETAF : Rennes-Cie et Guilers
 - Remise des récompenses aux médaillés des Championnats de France individuels et par équipes.
 - Classement ETARB 2023
 - Championnat régional U1/U13
 - Challenge des clubs
 - Run Tour Archery
- Evènements à venir 2023- 2024
 - Calendrier estival provisoire
 - Calendrier des Championnats
 - Championnat de France 2024 organisé en Bretagne
 - Tir Campagne par équipes - Rennes 21/22 septembre



- Championnat régionaux de la saison estivale 2023/2024
- Tir Para TAE- Rennes - 6 avril
 - Manches DR Equipes - Rennes – 5/6/7 avril
 - Tir nature – St Agathon – 5 mai
 - Tir campagne – Quimperlé – 26 mai
 - Tir TAE International Equipes + Finale DR - 2/3 juin - Vezin le Coquet
 - Tir TAE National – Kervignac – 16 juin
 - Tir TAE individuel – Muel – 22/23 juin
 - Tir 3D – Querrien – 30 juin
 - Tir Beursault – Guichen – 6/ juillet
 - Run Archery – Vannes – 25 août
- Championnats régionaux 2025 – organisateurs

✓ Document complet CSR en annexe

A suivre les JO 2024 du 25 juillet au 4 août puis du 29 août au 5 septembre.

► Commission Formation

Les offres de Formations

- Entraîneur Fédéral
- Encadrant Fédéral
- Formation Continue des Entraîneurs
 - Continue + Para tir à l'Arc
 - Continue + Poulies
 - Continue + Poussins
 - Continue + Parcours (campagne)
- C.Q.P.

Bilan 2022/2023

- CQP Animateur Tir à l'Arc : 9 candidats – 9 reçus
- Entraîneur Fédéral : 12 candidats - 12 reçus.
- Encadrant Fédéral : 3 sessions organisées 28 candidats formés.
- Formation continue Entraîneur 1 et 2 :
 - 4 sessions organisées
 - 1 module "Poussins" annulé faute de participants
 - 1 module "Arc à poulies"
 - 1 module "Arc classique"
 - 1 module "parcours"

35 entraîneurs ont assisté à une remise à niveau.

**En cours 2023/2024**

- CQP Animateur Tir à l'Arc : module annulé faute de participants
- Entraîneur Fédéral – 12 candidats
- Encadrant Fédéral : 3 formations, 31 candidats formés.
- Formation continue Entraîneur 1 et 2 :
 - 4 sessions programmées - 1 module "Poussins" annulé faute de participants (2 candidats)
 - 1 module "Arc à poulies" 9 candidats
 - 1 module "Para Tir à l'Arc" 6 candidats
 - 1 module "parcours" 7 candidats

27 entraîneurs vont demeurer "inactifs" du fait d'une remise à niveau non réalisée.

Question posée par un club :

«Nous avons un archer qui voulait suivre la formation fédérale entraîneur cette année, il a essayé de s'inscrire 2 jours après l'ouverture de l'intranet et c'était déjà complet.

Que compte faire la région sur la formation pour permettre aux clubs:

- de faire monter le niveau des archers et des jeunes,
- de répondre aux critères pour demander un label ? »

⇒ Réponse :

Le calendrier des formations est présenté et validé lors du Comité Directeur de juin.

A la suite de cela les formations sont créées sur l'extranet fédéral et les offres et calendrier sont mis sur le site du Comité régional.

Dés lors il est possible de s'inscrire.

Obligation : le 1^{er} W-E de formation doit avoir lieu en septembre.

Compte tenu des 4 W-E nécessaires à la formation "Entraîneur fédéral" + examen, il n'est pas possible d'ouvrir une autre session.

► Commission Labels

Présentation Michel Rogue

Le processus de labellisation et de certification de la FFTA a pour but de jalonner la structuration, de valoriser la progression en interne comme en externe, de récompenser les efforts mis en place pour développer le tir à l'arc.

L'obtention d'un label n'est pas une finalité, il ne sera qu'une étape dans votre structuration.



En se structurant, le club doit :

- progresser à son rythme tout en gardant son identité.
- offrir à ses adhérents des services de qualité (l'accueil, l'apprentissage, l'entraînement, l'animation, l'accès à la compétition) afin de les fidéliser, le tout en fonction des équipements dont il dispose.
- apporter du plaisir à chaque archer dans sa pratique, en prenant en compte ses motivations.

Liste des 12 clubs bretons labellisés jusqu'au 31 décembre 2024

Côtes d'Armor :

- | | |
|-------------------------|--------------|
| - Lamballe | Label Espoir |
| - Ploumilliau Ploulec'h | Label Espoir |

Finistère :

- | | |
|-----------------------|----------------|
| - Guilers | Label Ambition |
| - St Pol de Léon | Label Ambition |
| - Plourin les Morlaix | Label Ambition |
| - Brest | Label Espoir |

Ille et Vilaine :

- | | |
|--------------------------|------------------|
| - Rennes | Label Elite |
| - Laillé | Label Excellence |
| - Domloup | Label Ambition |
| - St Jacques de la Lande | Label Espoir |

Morbihan :

- | | |
|-------------|----------------|
| - Queven | Label Ambition |
| - Kervignac | Label Espoir |

26 clubs ont démarré une démarche sans aller au bout de celle-ci pour plusieurs raisons :

- Prérequis incomplets ou non validés
- Club non-éligible
- Clubs éligibles dossier incomplet
- Dossiers complets enregistrés mais non-soumis

Devant les difficultés liées au nouvel espace dirigeant impactant les clubs, le service développement de la FFTA a décidé de leur laisser jusqu'à dimanche pour finaliser la démarche.

Parmi ces demandes

- 3 clubs font une demande, mais ne changent pas de niveau de label.
- 1 club monte de niveau de label Espoir à Ambition
- 6 clubs anciennement labellisés ont entrepris la démarche.



La campagne 2024 sera validée par la FFTA en janvier prochain.
Nous devrions avoir.

- 1 club labellisé - Elite
- 1 club labellisé - Excellence
- 12 clubs labellisés - Ambition
- 5 clubs labellisés - Espoir

Soit 20,43% de clubs labellisés.

► Commission Arbitres

Présentation M-Pierre Rogue :

Question à J-Michel Cleroy à propos de la mise à jour des Règlements Sportifs et Arbitrage > la nouvelle version comprenant les modifications votées lors des Comités directeurs de la FFTA de juin et octobre paraîtra mi-décembre.

Citation des nouveaux arbitres (sessions novembre 2022, avril 2023)

- CD22 :
 - arbitres session avril 2023
 - > option cibles : Sylvaine Turluche - Ploumilliau
- CD29 :
 - arbitres session novembre 2022
 - > option campagne : Frédéric Michel - Riec sur Belon
 - arbitres session avril 2023
 - > option nature /3 : Christelle Le Gal - Querrien
- CD35 :
 - arbitres session novembre 2022
 - > option cibles : Eliane Cornu - Domloup
 - > option nature/3D : Guillaume le Mal - Vitré
 - > jeunes : Ewen Cornu - Domloup
 - arbitres session avril 2023
 - > option nature/3D : Clémentine Berthelot - Vitré et Sophie Moricet - Fougères
- CD56 :
 - arbitres session novembre 2022
 - > option cibles : Laurent Brault - La Vraie Croix, Géraldine Bustin et Laurent Marot - Vannes-Richemont, Magalie Catteau - St Avé, Nicolas Piolet - Auray
 - > option campagne : Martial Sonnic - Vannes-Richemont



- Situation des arbitres en Bretagne fin de la saison 2023 :
 - 105 arbitres dont 1 jeune arbitre
 - 8 candidats en novembre 2022
- Saison 2024 : • 19 candidats arbitres

Situation des arbitres Comité Régional de Bretagne								
	Fédéraux		Candidats		Jeunes		Candidats Jeunes	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Côtes d'Armor	6	12	2	1	0	0	0	0
Finistère	8	21	1	0	0	0	0	0
Ille et vilaine	12	18	2	0	0	1	0	0
Morbihan	6	22	2	0	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	32	73	7	1	0	1	0	0
TOTAL	105		8		1		0	

- Défraiement arbitres saison 2023 : 5568,71€ pour les concours dominicaux versés par le CRBTA. Les clubs n'ont plus à supporter cette charge financière.
- Tenues des compétiteurs
 - Tenue de sponsors : une attestation sera demandée lors de la participation à une compétition vêtu de cette tenue
 - Tenue de camouflage : elle est interdite lors des compétitions.
(Cela ne concerne pas les arcs)

❖ Résultats des votes

● **Election partielle pour le Comité directeur** : elle s'est déroulée à bulletins secrets, au scrutin majoritaire uninominal. 3 postes à pourvoir.

⇒ **Résultat des votes** :

Votants : 289 voix - voix exprimées : 286

- NECTOUX Ségolène : 255
- BONNIEC Jean- Yves : 254
- ANDRE Philippe : 241
- ANDRE Sophie : 226

⇒ **Sont élus au Comité directeur du CRBTA** :

- NECTOUX Ségolène
- BONNIEC Jean- Yves
- ANDRE Philippe

Assemblée générale du CRBTA - 25-11-2023 - Page 13 sur 15



● Election des délégués régionaux pour l'Assemblée générale de la FFTA du 24 mars 2024

Elle s'est déroulée à bulletins secrets, en présentiel, les délégués sont élus au scrutin majoritaire.

⇒ Résultat des votes :

Votants : 289 voix - voix exprimées : 285

- ROGUE Michel : 265
- DAVID Gisèle : 265
- LALOUER Jean-Pierre : 258
- ROGUE Marie-Pierre : 254
- FOIGNY Emmanuel : 220

⇒ Sont élus délégués régionaux :

▪ Titulaires :

- ROGUE Michel : 265 voix (0203472R)
- DAVID Gisèle : 265 voix (0223971X)
- LALOUER Jean-Pierre : 258 voix (0230649F)
- ROGUE Marie-Pierre : 254 voix (0229857V)

▪ Suppléant :

- FOIGNY Emmanuel : 220 voix (0815770G)

❖ Intervention de Jean Michel CLEROY

J-Michel Cléroy débute son intervention par des remerciements au CRBTA pour son invitation, à M. Bégasse maire de Saint Aubin du Cormier, au club du 11ème Rama pour l'organisation de cette Assemblée générale, à M. Bertozzi président de la ligue ouest des clubs de la Défense.

Il félicite les 3 nouveaux élus au Comité directeur du CRBTA en soulignant l'importance de l'engagement des bénévoles dans nos instances et nos clubs.

2024 verra une réforme nationale : réforme des Comités régionaux, nouvelles règles sur la gouvernance après les J.O.

Les clubs accueillent, forment, organisent des compétitions : 94 clubs, 171 compétitions organisées en Bretagne > Bravo et merci aux dirigeants et à tous ceux qui font fonctionner nos clubs.

Une mention spéciale pour le club de Ploeuc-sur-Lié, organisateur du Championnat de France Tir nature 2023 : ce Championnat fut fort et magnifique, une belle transmission entre le projet et la réalisation. Merci à Ploeuc !



Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc

La Bretagne est une terre de tir à l'arc, il y a toujours eu des représentants bretons aux Championnats de France et cette année de brillants résultats aux Championnats d'Europe.

La campagne des bénévoles débutera mi-janvier : il est important de donner une reconnaissance aux bénévoles.

Retour sur les problèmes lors de la mise en route du nouvel extranet suite au changement de prestataire : les employés de la FFTA remercient les clubs qui ont fait remonter les soucis.

La FFTA compte 2800 licenciés de plus cette année à date.

Un projet de la FFTA est en cours pour faire évoluer l'espace licenciés FFTA (ce nouvel espace devrait entrer en fonction à la rentrée)

Les Jeux Olympiques : quels que soient les résultats, il y aura une retombée sur les clubs.

2 archers bretons sont encore en course pour la sélection aux JO. En janvier, ne seront gardés que 4 titulaires et 1 remplaçant. L'ambition de la FFTA est d'obtenir une médaille d'OR.

Continuez ainsi avec le plaisir avant tout. Merci à vous.

--==OOO==--

Françoise Rouzioux : les Archers du 11ème Rama et moi-même avons été très heureux de vous accueillir et vous remercions de votre présence. Je vous invite au pot de l'amitié. Bon retour à tous.

Le Président du CRBTA remercie également l'ensemble des personnes présentes.

--==OOO==--

La prochaine Assemblée générale aura lieu le 23 novembre 2024 dans le Morbihan. Ce sera la 50ème et elle sera électorale.

Le Président : Michel Rogue

La Secrétaire générale : Gisèle David

Assemblée générale du CRBTA - 25-11-2023 - Page 15 sur 15

33 Rue Saint Michel
Planguenoual
22400 LAMBALLE ARMOR
Tél. : 0608057166
e-mail : michel.rogue@orange.fr



Trésorerie

- ⇒ Compte de résultat exercice 2023
- ⇒ Bilan 2023
- ⇒ Budget prévisionnel 2024

ARCHERS de BRETAGNE



Compte de résultat 2023

CHARGES	Exercice N	PRODUITS	Exercice N
60 - Achat	32 145,13	70 - Vente de produits finis, prestations de service, marchandises	14 402,50
Fournitures administratives	628,07	Tenues arbitres	682,50
Médailles et récompenses	4 260,26	Formation entraîneurs et CQP	13 140,00
Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 738,34	Formation arbitres	580,00
Matériel ETR	222,96		
Matériel clubs ETARB	6 000,00		
Matériel chpt France Individuel	4 710,00		
Matériel chpt France équipe	780,00		
Matériel CRJNR	3 300,00		
Matériel Clubs Chpt France filière sportive	2 610,00		
Matériel challenge des clubs	4 950,00		
Matériel Poussins et débutants	670,00		
Clubs Labellisés	672,00		
Tenues Arbitres	603,50		
61 - Services extérieurs	3 790,80	74 - Subventions d'exploitation	26 278,00
Location site internet	277,80	ANS	11 278,00
Inscriptions compétitions	513,00	FFTA aide à l'emploi	12 000,00
Conventions salles formation	2 550,00	Conseil Régional	3 000,00
Conventions salle ETR	450,00		
62 - Autres services extérieurs	104 760,32		
GETA	28 022,38		
Aide championnats régionaux	2 850,00		
Missions bénévoles	10 425,52		
Missions commissions	9 664,29		
AG FFTA	2 060,69		
Formation continue arbitres	4 781,50		
Concours dominicaux arbitres	5 568,71		
Championnats régionaux Arbitres	7 660,00		
Missions ETR	1 855,74		
Frais fonctionnement CTS	1 345,72		
TNJ1	5 260,45		
TNJ2	5 825,76		
TNJ3	4 798,25		
Championnat France salle Jeunes	2 565,11		
championnat France TAE Jeunes	4 800,06		
Championnat de France Ploec/Lié	4 000,00		
D2	500,00		
Frais postaux	104,92		
Services bancaires	154,85		
Cotisation CROS	316,37		
Participation CQP	2 200,00		
		75 - Autres produits de gestion courante	76 652,00
		dont cotisations (ristourne licences)	76 652,00
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	1 114,72
67 - Charges exceptionnelles	0,70	77 - Produits exceptionnels	150,00
68 - Dotation aux amortissements et provisions	10 123,04	78 - Reprises sur amortissements et provisions	32 420,00
Dotation aux amortissements	1 323,04	Provisions	32 420,00
Provisions	8 800,00		
SOUS-TOTAL DES CHARGES	150 819,99	SOUS-TOTAL DES PRODUITS	151 017,22
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	110 200,00	87 - Contributions volontaires en nature	110 200,00
Secours en nature		Bénévolat	109 800,00
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	400,00	Prestations en nature	400,00
Personnel bénévole	109 800,00	Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	261 019,99	TOTAL DES PRODUITS	261 217,22

Résultat net de l'exercice

197,23

BILAN AU 31 AOUT 2023

ACTIF				PASSIF			
		Exercice N				Exercice N	
	Actif immobilisé		2 460,06		Réserves		52 622,19
	Immobilisations brutes			106	Autres réserves	14 936,00	
21	Immobilisations corporelles	4 759,90		110	Report à nouveau	37 488,96	
				120	Résultat de l'exercice	197,23	
28	Amortissements	2 299,84					
	Actif circulant		0,00				
486	Charges constatées d'avance						
	Trésorerie		91 121,53	487	Dettes		40 959,40
51	Disponibilités				Produits constatés d'avance	8 800,00	
	Banque	9 505,03		46	dettes		
	Livret LIBRISSIME	3 914,64			Charges à payer	32 159,40	
	Livret CMB	77 701,86					
			93 581,59				93 581,59

Budget prévisionnel 2024

CHARGES	Exercice N	PRODUITS	Exercice N
60 - Achat	31 479,00	70 - Vente de produits finis, prestations de service, marchandises	7 274,00
Fournitures administratives	700,00	Formation entraineurs	4 500,00
Médailles et récompenses	3 500,00	Formation arbitres	950,00
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 000,00	Tenues arbitres	1 824,00
Matériel ETR et formations	1 000,00		
Matériel clubs ETARB	6 000,00		
Matériel Championnat France individuels	4 700,00		
Matériel championnat France équipes	800,00		
Matériel CRJNR	3 300,00		
Matériel Clubs Chpt France filière sportive	2 700,00		
Matériel Challenge des clubs	4 950,00		
Tenues Arbitres	2 829,00		
61 - Services extérieurs	4 525,00	74 - Subventions d'exploitation	29 000,00
Location site internet et inscriptions Championnats	500,00	ANS	17 000,00
Inscriptions compétitions		FFTA aide à l'emploi	9 000,00
Entretien et réparation	200,00	Conseil Régional	3 000,00
Conventions salles ETR	450,00		
Conventions salles formation	2 550,00		
Convention salles Loudéac	825,00		
Convention CQP			
62 - Autres services extérieurs	91 370,00		
GETA	27 000,00		
Aide championnats régionaux	2 850,00		
Missions bénévoles	10 500,00		
AG FFTA	2 000,00		
Missions commissions	9 750,00		
Formation continue arbitres	5 500,00		
Championnats régionaux Arbitres	7 500,00		
Missions arbitres - dominicaux	7 800,00		
Missions ETR	2 500,00		
Missions CTS	1 200,00		
TNJ	8 000,00		
Championnats de France - ETR	2 000,00		
Championnats de France- equipes campagne	4 000,00		
D2	500,00		
Frais postaux	120,00		
Services bancaires	150,00		
		75 - Autres produits de gestion courante	78 000,00
		dont cotisations (ristourne licences)	78 000,00
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	1 200,00
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels (Sponsor)	2 000,00
68 - Dotation aux amortissements et provisions	1 500,00	78 - Reprises sur amortissements et provisions	11 400,00
Dotation aux amortissements	1 500,00	Championnats de France	
		Provisions	8 800,00
		Arbitres	2 600,00
SOUS-TOTAL DES CHARGES	128 874,00	SOUS-TOTAL DES PRODUITS	128 874,00
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	109 800,00	87 - Contributions volontaires en nature	109 800,00
Secours en nature		Bénévolat	109 800,00
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	109 800,00	Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	238 674,00	TOTAL DES PRODUITS	238 674,00